

nées, et dont il n'a sans doute pas eu connaissance, en démontrent l'impossibilité. D'ailleurs, M. Auguste Bernard nous paraît se condamner lui-même, en citant textuellement un passage de Strabon, qu'il traduit en ces termes : *au devant de cette ville, au confluent des deux fleuves, est le temple que les Gaulois en commun ont élevé à César Auguste.* Or, avec un texte aussi clair, appuyé sur les preuves matérielles que nous fournit la collection des monuments épigraphiques du Palais-des-Arts (1), toute la question réside dans ce mot : *où était le confluent ?* C'est ce que nous allons examiner.

Au temps de la fondation de Lugdunum par Plancus, le terrain de la presqu'île où est aujourd'hui Lyon, se divisait à peu près en quatre îles plus ou moins grandes, et plus ou moins élevées au-dessus des eaux. La pente de la colline où sont maintenant les quartiers de la grande Côte, de celle des Carmélites et du Jardin-des-Plantes, se terminait précisément au lieu où est actuellement la place des Terreaux, et où il existait un premier point de communication entre les deux rivières ; ce qui formait le commencement de la première île se terminant à un second point de communication, qui n'avait lieu que dans les grandes crues des deux rivières, et qui était situé à peu près au lieu qu'occupe le quartier de la Grenette et de la rue Dubois actuelle. Les deux fleuves paraissent avoir encore eu un autre point de rencontre, mais seulement dans les très-grosses eaux, au lieu où est aujourd'hui la place des Jacobins. Enfin, la troisième île, moins basse que les deux autres, allait jusqu'à l'emplacement des rues Sala et Sainte-Hélène, et la quatrième, la plus

(1) Voyez, à ce sujet, la description qu'en a faite M. de Boissieu dans son ouvrage si remarquable intitulé : *INSCRIPTIONS ANTIQUES DE LYON*, pages 5, 84, 93, 96, 114.